

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABRE

L'an deux mille vingt-six, le douze mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEJEAN, Maire.

Présents : BALANSA Jean-Louis, BORDIN Fabrice, CARLES Monique, EYCHENNE Gilles, FOURNIÉ Arièle, LAFFONT Jacqueline, PAGÉS Nelly, SOUBIES Sébastien, SOULA Caroline, WIJNEN Wilm et DEJEAN Marie-Pierre (secrétaire de mairie).

Excusée :

Absente :

Procuration :

Secrétaire de séance : LAFFONT Jacqueline

Monsieur Le Maire ouvre la séance.

1) Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 15 janvier 2026 :

Le procès-verbal du 15 janvier 2026 est adopté à l'unanimité.

2) Compte financier Unique 2025 :

Madame FOURNIÉ Arièle, 1^{er} adjoint, présente le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, dressé par Monsieur DEJEAN Jean Paul, Maire

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
CFU						
Résultats reportés		23 526.46		257 059.43	-	280 585.89
Opérations de l'exercice	60 945.86	16 912.83	103 627.52	155 595.33	164 573.38	172 508.16
Totaux	60 945.86	40 439.29	103 627.52	412 654.76	164 573.38	453 094.05
Résultats de clôture		- 20 506.57		309 027.24	-	288 520.67
Restes à réaliser	2 715.00	4 904.00			2 715.00	4 904.00
Totaux cumulés	63 660.86	45 343.29	103 627.52	412 654.76	167 288.38	457 998.05
RESULTATS DEFINITIFS		- 18 317.57		309 027.24		290 709.67

Le maire quitte la séance

Le Conseil Municipal vote :

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1	PROCURATION : 0
-----------	------------	----------------	-----------------

Délibération prise

3) Affectation du résultat de fonctionnement 2025

Après avoir examiné le Compte financier Unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le Compte financier Unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 309 027.24€
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A) Résultat de l'exercice	+ 51 967.81
B) résultats antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte administratif	+257 059.43
C) Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	+ 309 027.24

D) Solde d'exécution d'investissement	-	20 506.57
E) Solde des restes à réaliser d'investissement	+	2 189.00
F) Besoin de financement (= D+E)		18 317.57
<u>AFFECTATION = C</u>	+	309 027.24
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		18 317.57
2) Report en fonctionnement au 002 (budget 2023)	+	290 709.67

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	PROCURATION : 0
-----------	------------	----------------	-----------------

Délibération prise.

4) Constitution du bureau de vote pour les élections municipales

8 h 10 h : DEJEAN Jean Paul (Président) – FOURNIE Arièle

10 h 12 h : PAGES Nelly (Présidente) BALANSA Jean Louis – SOUBIES Sébastien

12 h 14 h : LAFFONT Jacqueline (Présidente) – CARLES Monique

14 h 16 h : BORDIN Fabrice (Président) – WIJNEN Wilm

16 h 18 h : FOURNIE Arièle (Présidente) DEJEAN Jean Paul – FOURNIE Robert

5) Questions diverses :

a) **Signalisation** : Un devis d'un montant de 477 € a été sollicité pour l'ajout des lieux-dits de la commune. Le Conseil autorise le maire à signer ce devis.

b) **Retard de paiement** : Un problème de règlement tardif est signalé concernant Monsieur GROSPAUD.

La séance est levée à 22h00.

LAFFONT Jacqueline
Secrétaire de séance



DEJEAN Jean Paul
Maire de Gabre

